

Procès-verbal du conseil municipal du 07 septembre 2022

Ouverture de la séance : 20h40

Absents : Julie Diaz, Léopold Lessenne

Délibération 2022-09-07/01

Convention d'utilisation de la salle des fêtes pour la dispense de cours de yoga, le lundi soir de 17h00 à 18h45 du 15 septembre au 15 juin.

Vote à l'unanimité.

Délibération 2022-09-07/02

Décision modificative n°2 pour virement de crédit :

450 € à prendre sur compte dépenses imprévues fonctionnement vers le compte D6574 subvention.

900 € (paiement à Gérard Laval) pris sur compte D2132 immeuble rapport à mettre sur D203 Frais d'étude.

Vote à l'unanimité.

Délibération 2022-09-07/03

Demande de remboursement à un administré d'une facture de bûcheronnage que la commune a effectué à sa place pour l'ouverture d'un chemin rural.

Suite à la tempête un arbre est tombé sur un chemin communal. Le propriétaire n'a pas voulu s'en occuper. La mairie a fait le nécessaire pour l'abattage et l'enlèvement de l'arbre gênant. Une facture de 120 € est à régler par le propriétaire.

Vote à l'unanimité.

Questions diverses :

1/ Décharge Font Bournat : Proposition de mettre un portail afin d'éviter les décharges sauvages. Réserver l'utilisation à la mairie.

2/ Pré Lacoste – dates : Décision ajournée. Des dates seront communiquées après discussion avec Julie Diaz qui pilote le projet.

3/ Achat guirlandes Noël : Avant achat les boîtiers de branchement sur les lampadaires doivent être localisés afin de connaître les besoins (longueur des décorations en fonction de leur positionnement).

4/ Autres questions : Ecole de percussion Batoucada qui fait habituellement ses répétitions à la salle des fêtes de Gindou, demande exceptionnellement pour le lundi 12 septembre de 19h à 20h30 la salle des fêtes de Marminiac. Madame le Maire donne son accord.

Une information sera faite sur le site communal.